

Affaires courantes

bec, suite aux recommandations du groupe de travail sur l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord.

Incontestablement, l'isolement de cette localité est une réalité et c'est pourquoi les signataires de cette pétition jugent que la recommandation Brunelle est inéquitable, discriminatoire et inefficace en regard de l'objectif du régime d'indemnisation fiscale du Nord. Elle n'encourage pas le peuplement du Nord, ni l'exploitation de ses richesses.

[Traduction]

LE CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

M. Lyle Kristiansen (Kootenay-Ouest—Revelstoke): Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par des gens qui s'opposent au projet du gouvernement de fermer ou de privatiser le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

Les pétitionnaires soulignent que le CCHST jouit d'une excellente réputation à l'échelle internationale et qu'il offre depuis dix ans au public canadien une information fiable, impartiale et gratuite en matière de santé et de sécurité.

Ils demandent humblement au Parlement de rétablir le statut dont jouissait le CCHST au début de 1988 selon la loi et d'annuler toute mesure portant atteinte à son statut de société publique, dont le mandat est exposé à l'article 5 de la Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

La pétition est signée par 59 personnes du Québec et de l'Ontario ainsi que par 13 552 autres Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

LES CRIMES AVEC VIOLENCE

M. Harry Chadwick (Brampton—Malton): Madame la Présidente, je veux présenter, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition portant environ 1 000 noms. Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'adopter une loi prévoyant une peine minimale obligatoire à l'égard de tous les crimes avec violence, laquelle peine serait d'application uniforme dans toutes les régions du pays.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Madame la Présidente, j'ai le devoir et l'honneur de

présenter aujourd'hui une pétition signée par des habitants de la partie centrale intérieure de la Colombie-Britannique. Ces pétitionnaires expriment leur inquiétude au sujet de la taxe pénible et sans merci, comme on l'appelle communément en Colombie-Britannique. Ils demandent au gouvernement de ne pas mettre en oeuvre cette mesure, mais d'adopter plutôt une taxe équitable.

Je sais qu'ils souhaitent comme moi que le ministre fédéral des Finances et son homologue de la Colombie-Britannique nous disent tout sur les entretiens secrets qu'ils ont eus en vue de trouver un moyen de mettre en oeuvre la TPS.

M. Jim Jordan (Leeds—Grenville): Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, je tiens à présenter ici une pétition signée par à peu près deux cents de mes électeurs qui contestent l'intention du gouvernement d'imposer, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, une taxe sur les livres et les imprimés. Les pétitionnaires estiment que cela va réduire l'accessibilité aux imprimés, qui constitue pourtant l'un des fondements de notre régime démocratique.

C'est avec plaisir que je présente cette pétition au nom de ces Canadiens de ma circonscription.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre): Madame la Présidente, on répond aujourd'hui à la question n° 238.

[Texte]

SHOAL LAKE

Question n° 238—**M. Harvard:**

Le gouvernement compte-t-il intervenir dans l'élaboration d'un plan de gestion de Shoal Lake et, dans l'affirmative a) qu'a-t-il l'intention de faire, b) quelle sera la participation des parties en cause, par exemple, le WPG, les bandes autochtones et les associations de propriétaires à l'élaboration du plan?

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): À l'heure actuelle, aucun plan fédéral de gestion du lac Shoal n'a été élaboré puisqu'il s'agit surtout d'une responsabilité provinciale. Environnement Canada est prêt à participer au processus, dans la mesure où ses ressources le lui permettront et où les provinces le lui demanderont.